



Article publié jeudi 22 décembre 2016

Appel à manifestation d'intérêt « Culture, patrimoine et numérique »

Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication et Louis Schweitzer, commissaire général à l'Investissement, annoncent le lancement d'un nouvel appel à manifestation d'intérêt dédié à la culture.

Doté d'une enveloppe de 100 millions d'euros, l'[appel à manifestation d'intérêt « Culture, patrimoine et numérique »](#) s'inscrit dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir et vise principalement à soutenir le rapprochement d'organismes publics culturels et de partenaires issus du secteur privé au sein de « sociétés de projets » valorisant la culture et la communication par le numérique.

Les projets ciblés pourront notamment relever des domaines suivants :

- Valorisation d'œuvres, de monuments ou de savoir-faire grâce au numérique (ex : réalité virtuelle ou augmentée, numérisation et impression 3D) ;
- Création de nouvelles offres de contenus culturels accessibles sur Internet ou autres supports numériques (ex : contenus de réalité virtuelle et augmentée) ;
- Numérisation, création, production, gestion, valorisation et diffusion des contenus numériques et des données associées ;
- Valorisation d'actifs immatériels culturels, notamment les marques culturelles.

Audrey Azoulay se félicite des formidables opportunités qu'ouvre cet appel à manifestation d'intérêt qui permettra l'émergence et la concrétisation de projets ambitieux d'intérêt collectif portés par les organismes culturels français.

La Caisse des Dépôts est l'opérateur de cette action. Elle interviendra en fonds propres ou quasi-fonds propres (titres participatifs, obligations convertibles, etc.) dans une logique d'investisseur avisé aux côtés de partenaires. Les financements seront généralement de l'ordre de un à dix millions d'euros par projet.

Les acteurs publics et privés impliqués dans le dispositif se réuniront au mois de février prochain.

Cet appel à manifestation d'intérêt est ouvert jusqu'au 31 décembre 2018 et le cahier des charges peut être téléchargé [ici](#).

Dernière édition : 3 mai 2024 à 14:05

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/appele-a-manifestation-d-interet-culture-patrimoine-et-numerique>